

ALSS-35

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	ALSS-35
Autres moyens d'identification	Scellant - Parfum de Cerise
Usage recommandé	Scellant pour la lavage de voiture.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant / Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Fournisseur	Transchem Pro Inc., 350 S. Northwest Highway, Park Ridge, IL, 60068, 1 (877) 857-3870, www.turtlewaxpro.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 1
Date de préparation	le 25 novembre, 2019

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Liquides inflammables - catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P331 Ne PAS faire vomir.

Identificateur du produit : ALSS-35

FDS No.: Ver. 1

Date de préparation le 25 novembre, 2019

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité	64742-46-7	30-60	L'huile de phoque minérale
2-Butoxyethanol	111-76-2	5-10	Ether d'éthylèneglycol et de monobutyle
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyldiméthyle, chlorures	61789-77-3	10-30	Di-alkyle quaternaire chlorure d'ammonium
Amines, C14-18 et C16-18-unsatd. Alkyle, Éthoxylé	68155-39-5	7-13	Alkylamines éthoxylées
2-Propanol	67-63-0	7-13	alcool isopropylique

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent

Identificateur du produit : ALSS-35

FDS No.: Ver. 1

Date de préparation le 25 novembre, 2019

Page 02 de 07

des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Le produit n'entretient pas la combustion conformément au TEST DE COMBUSTIBILITÉ NON DURABLE prescrit dans la sous-section 32.5.2 de la partie III du Manuel d'épreuves et de critères. Ne pas diriger de jet d'eau dans le liquide brûlant. Le contact avec l'eau cause une violente formation d'écume et d'éclaboussures.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; produits de combustion incomplète.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ».

Identificateur du produit : ALSS-35

FDS No.: Ver. 1

Date de préparation le 25 novembre, 2019

Page 03 de 07

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. NE PAS fumer sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : clean, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans un récipient fermé. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butoxyethanol	20 ppm C Peau		50 ppm Peau			
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité	5 mg/m3	10 mg/m3	5 mg/m3			
2-Propanol	200 ppm	400 ppm				

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide rose.
Odeur	Cerise
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	6.5 - 9.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	~ 97 °F (36 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	0.87
Solubilité	Soluble. dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Autre propriété physique 1	Le produit n'entretient pas la combustion conformément au TEST DE COMBUSTIBILITÉ NON DURABLE prescrit dans la sous-section 32.5.2 de la partie III du Manuel d'épreuves et de critères.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyethanol	450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition)	400-917 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyl diméthyle, chlorures		200-2000 mg/kg (rat)	
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité	> 10 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5,000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
2-Propanol	72600 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	1870 mg/kg (rat)	4059 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire.

Ingestion

Identificateur du produit : ALSS-35

FDS No.: Ver. 1

Date de préparation le 25 novembre, 2019

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Peut causer les lésions pulmonaires en cas d'aspiration, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol	Groupe 3	A3		
2-Propanol	Groupe 3			

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butoxyethanol	1490-2950 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	1550 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyl diméthyle, chlorures	0.195 mg/L (96 heures)	0.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
2-Propanol	11130 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; statique)	13299 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-Butoxyethanol	> 100 mg/L (21 jours; semi-statique)		> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	

Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyldiméthyle, chlorures			0.15 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)	
---	--	--	--	--

Persistence et dégradation

(Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyldiméthyle, chlorures) Biodégradable selon les tests de l'OCDE 301E pour la biodégradabilité. Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

(2-Butoxyethanol) Biodégradable selon les tests de l'OCDE 301E pour la biodégradabilité. Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)
 Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

New Jersey Right To Know : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2); 2-propanol (CAS: 67-63-0).

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 25 novembre, 2019

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : ALSS-35

FDS No.: Ver. 1

Date de préparation le 25 novembre, 2019

Page 07 de 07